



Election Présidentielle 2017

Quelles réponses face au terrorisme ?

Table ronde avec les représentants des candidats

29 mars 2017

En présence de :

Christophe Castaner (Emmanuel Macron)

Eric Ciotti (François Fillon)

François Pirene (Jean-Luc Mélenchon)

Dominique Raimbourg (Benoît Hamon)

Jérôme Rivière (Marine Le Pen)

Jean-Charles Brisard (Président du CAT), animateur et modérateur de la table ronde

REVUE DE PRESSE



Sommaire

JDD.....	3
LE FIGARO - Eugénie Bastié.....	4
L'EXPRESS - Jérémie Pham-Lê et Boris Thiolay.....	6
HUFFINGTON POST - Claire Digiacomi.....	8
LCI – David Douïeb.....	10
L'OPINION - Pascal Airault.....	12
MEDIAPART – Matthieu Suc.....	14

Le JDD, le 26 mars 2017

le **JDD**

Les candidats contre le terrorisme

Quelles réponses face au terrorisme ? C'est le thème sur lequel vont plancher, mercredi à Paris, les représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle devant un parterre d'experts. Ce « grand oral » très spécial est organisé par Jean-Charles Brisard et le Centre d'analyse du terrorisme (CAT), premier think tank européen spécialisé dans l'antiterrorisme. Parmi les invités, le député (LR) Éric Ciotti défendra le projet de François Fillon ; Dominique Raimbourg, président (PS) de la commission des lois à l'Assemblée nationale, détaillera celui de Benoît Hamon. Marine Le Pen a délégué l'ex-député des Alpes-Maritimes Jérôme Rivière.

Le Figaro, Eugénie Bastié, 29 mars 2017

LE FIGARO

Les représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle ont débattu de leurs solutions pour contrer la menace djihadiste devant le Centre d'analyse du terrorisme (CAT).

Thématique qui a tragiquement ponctué le quinquennat de François Hollande, le terrorisme est étrangement assez absent de la campagne présidentielle. « À quelques semaines du premier tour, c'est un sujet insuffisamment traité dans la campagne alors que c'est l'une des préoccupations principales des Français », regrette Jean-Charles Brisard, président du Centre d'analyse du terrorisme (CAT). Il animait ce mercredi 29 mars une table ronde avec les principaux représentants des candidats : François Pirenne pour Jean-Luc Mélenchon, le député PS Dominique Raimbourg pour Benoit Hamon, Jérôme Rivièrre pour Marine Le Pen, le Président du Département des Alpes-Maritimes Eric Ciotti pour François Fillon et le député PS Christophe Castaner pour Emmanuel Macron. Réforme des services de renseignement, déchéance de nationalité, lutte contre l'islamisme, politique étrangère : les sujets abordés étaient aussi précis que variés.

Les principaux candidats sont assez d'accord sur la nécessité d'augmenter le budget de la défense et de « réarmer l'état », qu'il s'agisse de poursuivre les efforts en termes de moyens alloués ou d'améliorer la coopération entre les différents services de renseignement. Tous sont également convaincus qu'il faut améliorer le maillage territorial des services. Mais alors qu'Eric Ciotti recommande de renforcer la DGSI et de centraliser au maximum le renseignement dans une unité, Dominique Raimbourg et François Pirenne insistent eux sur la nécessité de la « pluralité » des services, et l'idée d'une coordination au niveau du premier ministre plutôt que de la présidence.

« J'ai beaucoup de mal à entendre les propositions de candidats qui sont au pouvoir depuis dix ans », a quant à lui affirmé Jérôme Rivièrre, ex-député UMP rallié à Marine Le Pen, sans entrer dans le détail des mesures de sa candidate.

Profondes divergences quant aux causes du terrorisme

Alors qu'Eric Ciotti insiste sur la nécessité d'un contrôle des frontières et d'une remise à plat de Schengen, liant terrorisme et immigration incontrôlée, les représentants de Macron, Hamon et Mélenchon étaient d'accord pour une meilleure coopération européenne, sans vouloir lier explicitement contrôle des frontières et lutte contre le terrorisme. « On peut toujours se faire plaisir, mais la question des frontières ne règle pas le problème du terrorisme », déclare Christophe Castaner.

Mais les points de friction sont véritablement intervenus au sujet de la nature et les motivations de l'acte terroriste, où une vraie ligne de fracture se dessine entre ceux qui, comme Jérôme Rivièrre et Éric Ciotti, évoquent la nature exclusivement islamiste des actes terroristes, et ceux qui en tiennent pour des causes plus sociales que religieuses. « Il y a 1302 individus faisant l'objet d'une procédure dans le cadre de terrorisme islamiste » insiste Eric Ciotti.

« Nous proposons avec Jean-Luc Mélenchon une révolution copernicienne du langage », dit François Pirenne « Nous sommes pour qu'on refuse désormais d'employer des termes à connotation religieuse pour parler de terrorisme. Il faut arrêter de parler de djihad et d'islamisme, de salafisme et de guerre. Ce n'est sûrement pas une guerre. Nous sommes dans une société où beaucoup de groupes humains se radicalisent, il est inutile d'en stigmatiser un en particulier. » Le représentant de la France insoumise préfère évoquer une « islamisation de la radicalité », reprenant la formule controversée de l'islamologue Olivier Roy. « Les déterminants n'ont rien à voir avec la religion. L'islam n'intervient que comme un slogan, un étendard. On se radicalise avant d'être musulman. D'ailleurs, quelqu'un qui a vingt ans et qui ne se radicalise pas, c'est inquiétant. »

Le socialiste Castaner est lui revenu sur le débat qui avait opposé Emmanuel Macron et Manuel Valls : alors que le ministre de l'économie avait évoqué les causes sociales du djihadisme, le premier ministre avait affirmé qu'« expliquer, c'était déjà excuser ». « Il n'y a aucun musulman digne de ce nom qui commet un attentat en France » affirme Castaner. « Qui êtes-vous pour dire ce qu'est un bon musulman ? » lui demande alors Jérôme Rivièrre. Le soutien de Macron s'agace, lui demande « d'arrêter son numéro de claquettes » « vous et la bande de racistes qui vous entourent ». «

Nous, nous faisons des propositions qui ne sont pas démagos, qui ne parlent pas 'au bon peuple de France' mais qui sont sérieuses », affirme le soutien d'En Marche. Il évoque par exemple la proposition d'Emmanuel Macron de créer des centres d'accueil pour les «revenants» qui retournent en France depuis les territoires du djihad. « S'ils veulent revenir ils reviendront, mais on peut les interpeller, et on peut les traiter dans des centres fermés et encadrés ».

Interrogés par un responsable de l'association des victimes du 13 novembre, tous les représentants ont insisté sur la nécessité d'alimenter durablement le fonds d'aide aux victimes et d'accélérer les processus de dédommagements. Le représentant de la France insoumise François Pirene a cependant eu des mots étranges : « La victime n'est pas le moteur de l'action publique en matière de lutte contre le terrorisme », évoquant le cas d'associations de victimes de l'ETA qui avaient eu ensuite un rôle politique, évoquant une « tentation » qui peut être « dangereuse ». Des propos qui ont fait réagir vivement les associations de victimes présentes dans la salle.

L'EXPRESS, Jérémie Pham-Lê et Boris Thiolay, 29 mars 2017



Création de centres pour les djihadistes de retour, durcissement des peines, "pause" législative... A l'invitation du Centre d'analyse du terrorisme (CAT), les représentants des cinq principaux candidats pour les questions de terrorisme ont égrené leurs propositions. Avec quelques surprises.

Les affaires Fillon et Le Roux ont quelque peu occulté la question du terrorisme dans la campagne présidentielle au profit d'un violent débat sur la moralité en politique. Mais les récentes attaques commises par des individus isolés, à Orly et à Londres, prouvent que la menace reste élevée. Ce mercredi, les représentants des cinq principaux candidats ont confronté leurs propositions lors d'un débat organisé par le Centre d'analyse du terrorisme (CAT), un think tank fondé par le chercheur Jean-Charles Brisard.

Les discussions ont parfois été techniques, notamment sur la question de la réorganisation et de la coordination des services de renseignement. Elles ont parfois souffert d'approximations, certains représentants se mélangeant les pinceaux dans les nationalités ou les parcours des terroristes qui ont frappé l'Europe. Mais elles ont aussi donné lieu à des pistes plus ou moins audacieuses pour le prochain quinquennat.

François Fillon : juger les djihadistes pour "intelligence avec l'ennemi"

La proposition. Représenté par le député LR Eric Ciotti, François Fillon propose de durcir les peines pour les djihadistes en les poursuivant avec l'article 411-4 du code pénal. Est puni de 30 ans de prison quiconque entretient "des intelligences avec une puissance étrangère" en vue de "susciter des hostilités ou des actes d'agressions contre la France".

Pour l'heure, s'ils n'ont pas commis d'attentats, les djihadistes ou aspirants djihadistes sont punis pour "association de malfaiteurs terroriste", délictuelle ou criminelle selon la gravité des faits reprochés (participation à des combats en Syrie, par exemple). Les peines maximales encourues oscillent entre 10 ans et 30 ans. "Il faut réhabiliter la sanction pénale", a estimé Eric Ciotti.

Les limites. Interrogé par la commission d'enquête parlementaire sur le 13 novembre, François Molins avait déjà jugé l'idée inopportune. "Quand on évoque une puissance étrangère, on pense à un État. Ce serait donner à Daesh des titres de noblesse qu'il ne mérite pas", avait déclaré le procureur de Paris. A l'origine, la qualification d'intelligence avec l'ennemi était prévue pour les espions ou les traîtres lors d'une situation de guerre entre deux États belligérants.

Emmanuel Macron : créer "des centres fermés" pour les djihadistes de retour

La proposition. Le député PS Christophe Castaner, rallié à Emmanuel Macron, a défendu la création de structures, dans les prisons ou en dehors, destinées au traitement des combattants de retour de zone irako-syrienne. 700 Français sont susceptibles de revenir sur le territoire national, même si l' élu concède qu'une grande partie d'entre eux risquent d'être "neutralisés sur les champs de bataille".

"L'idée est de les faire suivre par des psychologues et des aumôniers musulmans afin de les resocialiser dans la mesure du possible. Ce type de rétention permettra aussi d'évaluer le degré de radicalisation et d'embrigadement de chacun", a argumenté le député. Ce proche de Macron redoute que ces djihadistes pratiquent la dissimulation, citant le cas d'Adel Kermiche. Le terroriste de Saint-Etienne-du-Rouvray n'est jamais parti en Syrie mais il avait bénéficié d'une liberté sous contrôle judiciaire après une tentative de départ. Il avait feint la volonté de se réinsérer.

Les limites. Les autorités ont déjà tenté de suivre des individus radicalisés dans un centre spécialement créé en Indre-et-Loire, hors prison, mais l'expérience s'est révélée être un échec. L'établissement n'accueille plus aucun

pensionnaire, faute de candidats. Et encore s'agissait-il d'éléments appartenant "au bas du spectre", jamais poursuivis par la justice. Pour les djihadistes purs et durs, comme le propose Emmanuel Macron, l'idée de les rassembler dans un lieu fermé a montré les risques d'émulation. En témoigne l'agression à l'arme blanche de deux surveillants pénitentiaires par un détenu radicalisé d'un quartier dédié à Osny (Val d'Oise).

Benoît Hamon: Lever "rapidement" l'état d'urgence

La proposition. Par la voix du député PS Dominique Raimbourg, Benoît Hamon propose notamment de "mettre fin rapidement à l'état d'urgence". "Cette mesure n'aurait dû être que temporaire : nous sommes dans un état de droit. De plus, tous les spécialistes de ces questions s'accordent pour dire que l'Etat d'urgence prolongé n'a pas d'efficacité réelle, qu'il pose des problèmes de liberté individuelle et que ce dispositif se limite à une volonté d'affichage", a développé l'élu.

Benoît Hamon reconnaît toutefois que l'état d'urgence a eu son utilité dans les jours suivant les attentats pour assigner à résidence des individus potentiellement dangereux. Aussi se demande-t-il s'il ne faut pas transposer certaines dispositions prévues par ce régime d'exception dans le droit commun, à l'image des perquisitions administratives.

Les limites. Quoique partagée par nombre de spécialistes, la levée de l'état d'urgence se révèle être une mesure politique difficile à prendre. Le 14 juillet 2016, François Hollande annonçait la fin de ce régime d'exception pour le 26 juillet suivant. Le soir même, l'attentat terroriste perpétré à Nice causait la mort de 86 personnes et faisait 458 blessés. Avoir le courage politique de mettre fin à l'état d'urgence, c'est prendre le risque d'essuyer des violentes polémiques en cas de nouvel attentat.

Marine Le Pen: envoyer les terroristes binationaux purger leur peine à l'étranger

La proposition. Représentée par l'ancien député UMP Jérôme Rivièrre, la patronne du Front national remet le sujet de la déchéance de nationalité sur la table. Elle veut que cette sanction soit "mécanique" pour tout Français disposant d'une seconde nationalité et poursuivi pour terrorisme. Ces derniers seraient ensuite expulsés. "Derrière, il y aura des relations diplomatiques avec les pays concernés. Ces personnes seront condamnées en France puis purgeront leur peine dans leur pays étranger", prévient Jérôme Rivièrre.

Les limites. Plusieurs représentants adverses ont fait remarquer que la mesure était inopérante. Dans les rares cas où la situation s'est présentée, les pays d'origine ont refusé régulièrement d'accueillir les mis en cause. Dans le cas de Djamel Beghal, mentor des Kouachi et de Coulibaly, il a été déchu de sa nationalité en 2006 et est depuis inexpulsable: la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) s'oppose à son transfert en Algérie en raison des traitements "inhumains" qu'il pourrait subir là-bas. Par ailleurs, la plupart des terroristes qui ont frappé la France ces dernières années possédaient la seule nationalité française ou belge.

Jean-Luc Mélenchon: instaurer une "pause" dans les lois et un "cercle vertueux du langage"

La proposition. Les mesures les plus surprenantes sont venues du camp de Jean-Luc Mélenchon, représenté par François Pirenne, présenté comme spécialiste du renseignement. "Nous proposons une pause dans le renforcement des services antiterroristes", a-t-il expliqué. François Pirenne a ainsi rappelé que "20 lois antiterroristes" ont été votées depuis 2001. "Il est temps de les digérer.

Plus symboliquement, Jean-Luc Mélenchon propose une "révolution copernicienne" en instaurant "un cercle vertueux du langage". "Nous proposons que le pouvoir public reprenne son sang-froid. Nous sommes pour qu'on refuse désormais d'employer des termes à connotation religieuse pour parler de terrorisme. Il faut arrêter de parler de djihad et d'islamisme, de salafisme", a expliqué son représentant. Cette mesure permettrait de "recréer un lien social et d'apaiser les choses" pour que la communauté musulmane n'ait plus "à se justifier".

Les limites. Difficile de dire si les aspirants djihadistes seront sensibles à ce type d'arguments. Les représentants de François Fillon et Marine Le Pen ont en tout cas reproché au camp de La France insoumise de vivre dans "un monde de bisounours"

HUFFINGTON POST, Claire Digiacomì, 29 mars 2017



TERRORISME - Le sujet avait été le dernier abordé lors du "grand débat" de TF1 réunissant les cinq principaux candidats à l'élection présidentielle. Quelques minutes seulement pour répondre à une question pourtant tragiquement d'actualité : comment éviter de nouveaux attentats terroristes en France ?

Alors qu'elle a profondément marqué le pays ces dernières années, et particulièrement le quinquennat de François Hollande, la question du terrorisme est à peine effleurée par une campagne mobilisée, entre autres, par les affaires. Les représentants des principaux candidats étaient donc invités par le Centre d'analyse du terrorisme (CAT), ce mercredi 29 mars, à présenter leurs propositions à ce sujet.

Défense, frontières, déchéance de nationalité, réforme des services de renseignement... Nombre de thématiques ont été abordées. Une, pourtant, est passée à la trappe, précisément parce qu'elle est avant tout l'oubliée des programmes des candidats : la prévention contre le terrorisme.

Les mesures développées au fil des échanges visent en fait à empêcher le jihadiste sur le point de passer à l'acte, ou à mettre hors d'état de nuire celui qui aurait déjà participé à une action terroriste. Mieux surveiller les soupçonnés, arrêter plus de jihadistes. Peu de solutions sont avancées, au contraire, pour endiguer la propagande sur Internet, agir auprès des plus jeunes ou intégrer la prévention de la radicalisation dans la politique de la ville.

Des mesures d'urgence à court terme

Les représentants des candidats ont plutôt insisté mercredi sur des mesures à court terme, pour renforcer la coordination entre les services de renseignement et réarmer l'État. Christophe Castaner, député des Alpes-de-Haute-Provence et porte-parole d'Emmanuel Macron, a par exemple défendu la création d'une "Task Force permanente". Formée de "quelques dizaines de personnes", elle serait chargée de mutualiser les renseignements des différents services et d'en faire la synthèse auprès du président.

Eric Ciotti, député (LR) et président du département des Alpes-Maritimes, venu représenter François Fillon, a quant à lui mis l'accent sur l'augmentation du budget alloué aux ministères régaliens et sur le rôle renforcé d'une Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) qui doit être "extrêmement puissante". "La DGSI suivrait tous les individus, même ceux en bas du spectre" de la radicalisation, a-t-il insisté. Le candidat de la droite entend également supprimer les aménagements de peine pour les personnes suspectées de radicalisation, et passer à des peines de 15 ans de prison minimum pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste" (au lieu de 10 aujourd'hui).

Jérôme Rivière, candidat FN aux législatives dans le Var, a de son côté soutenu la déchéance de nationalité française pour les binationaux jihadistes et leur expulsion vers le pays de leur seconde nationalité - une mesure en réalité difficile à mettre en place puisqu'elle nécessite l'accord du pays d'accueil.

Alors qu'Eric Ciotti a souhaité que l'état d'urgence soit "impérativement" maintenu, Jean-Luc Mélenchon plaide pour une sortie de l'état d'urgence à l'initiative du Parlement. "On peut en finir avec l'état d'urgence", dit lui aussi Benoît Hamon.

"Aucune anticipation" du terrorisme, selon une victime

Le candidat d'En Marche! propose aussi de créer des centres d'accueil fermés pour ceux que l'on appelle les "revenants" du jihad, où ils seraient "suivis" et "encadrés" à leur retour en France. "Ceux qui veulent revenir reviendront. Il faut arrêter de vouloir empêcher les revenants mais plutôt les interpeller, les traiter", a jugé Christophe Castaner. On estime que 250 Français jihadistes ont fait le chemin du retour.

Le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Dominique Raimbourg, venu défendre les propositions de Benoît Hamon, a plaidé pour une coopération européenne en matière de renseignement. Le candidat socialiste envisage ainsi d'étendre le "PNR", un dispositif de partage des données des passagers des avions, adopté par le Parlement européen en 2015 mais pas encore en vigueur en France, aux passagers des trains.

Interrogés sur la question de la prévention du terrorisme, les représentants des candidats ont révélé des divergences de fond qui témoignent de la difficulté à proposer une feuille de route à ce sujet. Alors que Dominique Raimbourg parle de structurer un "islam de France", le représentant de Jean-Luc Mélenchon, François Pirenne, refuse d'établir un lien de cause à effet entre religion et radicalisation. "L'islam n'intervient qu'au bout du processus. On se radicalise et après on se saisit de l'étendard de l'islam. Il y a une islamisation de la radicalité", explique-t-il.

Que faire contre les recruteurs, qui agissent dans certains quartiers ou sur Internet ? On évoque une "restructuration territoriale", et Christophe Castaner propose des sanctions contre "les groupes" qui laissent se diffuser des images choquantes sur la toile. Le représentant de Benoît Hamon propose un "effort en direction de la santé mentale pour qu'il n'y ait pas de passage à l'acte de personnes fragiles".

Dans une lettre ouverte, les associations de victimes du terrorisme interpellaient les candidats à ce sujet mardi : "quelle part doit-elle être donnée à l'action socio-éducative ? (...) Comptez-vous agir sur les facteurs sociaux, économiques, psychologiques, religieux menant à la dérive terroriste (lutte contre les discriminations et les inégalités sociales, éducation, actions dans les médias et sur les réseaux sociaux)?"

Déçu de ne trouver dans ces programmes que des "positions politiques", Emmanuel Domenach, vice-président de l'association de victimes "13 novembre fraternité et vérité" et lui-même rescapé du Bataclan, regrette : "Il n'y a aucune anticipation" du risque terroriste, dit-il au *HuffPost*. "La prévention du terrorisme est absente de la campagne."

LCI – David Douïeb, 29 mars 2017



MENACE – Ce mercredi, les représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle ont participé à une table ronde au Centre d'analyse du terrorisme. L'occasion d'évoquer les mesures promises par leur champion pour lutter contre le terrorisme. Mais quelles sont-elles ? LCI fait le point.

C'est un sujet brûlant qui obsède de nombreux Français : comment lutter efficacement contre le terrorisme ? Ce mercredi, les représentants des cinq principaux candidats à la présidentielle ont participé à une table ronde à ce sujet au Centre d'analyse du terrorisme (CAT). Etaient présent les représentants des cinq candidats en tête dans les sondages, à savoir Emmanuel Macron, Marine Le Pen, François Fillon, Jean-Luc Mélenchon et Benoit Hamon.

Joint par LCI, le président du CAT Jean-Charles Brisard a trouvé ce débat "constructif" dans la mesure "où ils ont pu parler d'un sujet important qui était pour le moment passé sous silence dans la campagne présidentielle". Et le chercheur d'ajouter : "La lutte contre le terrorisme est l'une des principales préoccupations des Français. Il me semblait donc essentiel d'organiser cette confrontation des idées".

Et quelles donc sont les principales mesures de ces cinq candidats en matière de lutte contre le terrorisme ? Si Jean-Charles Brisard souligne qu'ils ont "des points de convergence sur la nécessité de renforcer le renseignement territorial", il reconnaît que des lignes de fractures existent. Pour y voir plus clair, LCI a épluché leur programme respectif.

Emmanuel Macron

Le 2 mars dernier, le candidat d'En Marche! a détaillé au *Parisien* sa volonté de "créer un état-major centralisé du renseignement rapportant directement au Conseil de défense auprès du président de la République". Outre la création de 10.000 postes de policier, l'ancien ministre de l'Economie souhaite mettre en place "des centres pénitentiaires ad hoc avec un suivi individualisé" pour les Français revenant de la zone irako-syrienne.

Dans son programme, il prévoit en outre de "permettre l'accès aux données des instructions en cours lorsqu'elles peuvent aider à la prévention d'actions et à la recherche de terroristes". Il estime aussi qu'il faut "finir la guerre en Syrie et en Irak, car c'est là que le cœur du problème se trouve" et instaurer "une véritable coopération européenne en matière de sécurité et de renseignement".

Marine Le Pen

La présidente du Front national souhaite "interdire et dissoudre les organismes de toute nature liés aux fondamentalistes islamistes" et "expulser tous les étrangers en lien avec le fondamentalisme islamiste (notamment les fichés S, ndlr)". Elle prévoit également dans son programme de "fermer toutes les mosquées extrémistes recensées par le ministère de l'Intérieur" et d'"interdire le financement étranger des lieux de culte et de leur personnel".

Par ailleurs, Marine Le Pen promet d'instaurer la déchéance de la nationalité française, l'expulsion et l'interdiction du territoire "pour tout binationnel lié à une filière djihadiste". Selon elle, il faut appliquer l'article 411-4 du Code pénal en plaçant en détention préventive "tout Français lié à une organisation étrangère organisation étrangère suscitant des actes d'hostilité ou d'agression contre la France et les Français".

François Fillon

D'après son programme, le candidat des Républicains veut "permettre aux préfets, au-delà de la fin de l'état d'urgence, d'ordonner une fermeture des lieux de culte lorsque leur activité est de nature à porter une atteinte grave à l'ordre public et à la sécurité intérieure".

Outre l'instauration de la déchéance de nationalité pour les Français partis combattre à l'étranger dans une organisation terroriste, l'ancien Premier ministre souhaite interdire leur retour sur le territoire national. Il prévoit aussi "d'expulser du territoire national les étrangers proches des réseaux terroristes".

Par ailleurs, François Fillon prévoit de "mettre en place sans délai l'accès au fichier passager PNR et de "renforcer notre défense des frontières Schengen par des garde-côtes et une plus grande utilisation de Frontex (agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États de l'UE).

Jean-Luc Mélenchon

Le candidat de La France insoumise promet dans son programme de sortir des guerres déstabilisatrices et des alliances hypocrites avec les pétromonarchies du Golfe. Il souhaite aussi "instaurer une peine de déchéance des droits civiques en cas de fraude fiscale ou d'activités illicites permettant le financement d'activités terroristes". Selon lui, il faut également "punir les financements des trafics alimentant les réseaux terroristes et réquisitionner les entreprises qui collaborent avec les agresseurs".

Jean-Luc Mélenchon prévoit en outre de "garantir le contrôle par le juge judiciaire des opérations de lutte contre le terrorisme" et d'"augmenter les moyens de la justice antiterroriste pour garantir une lutte efficace, durable et respectueuse des droits et libertés fondamentaux".

Benoît Hamon

Le candidat socialiste souhaite que "les personnes ayant participé à des camps d'entraînement terroriste à l'étranger soient poursuivies". Il veut également interdire de territoire "des suspects candidats au djihad" et créer un "délict d'entreprise terroriste individuelle".

Benoît Hamon prévoit aussi dans son programme de renforcer "les contrôles d'accès aux lieux publics et aux transports en commun" et de fermer "des lieux de culte au sein desquels sont tenus des propos constituant une provocation à la haine ou à la violence". Outre la création de 9.000 postes de policiers et de gendarmes, il souhaite enfin renforcer le renseignement "grâce à un coordonnateur national directement rattaché au Premier ministre".

A noter que le candidat du PS s'interroge aussi sur l'état d'urgence. Questionné par Europe 1 vendredi dernier, il a estimé que le prolongement de ce régime d'exception n'était pas efficace pour garantir la sécurité des Français.

L'OPINION, Pascal Ayrault, 30 mars 2017



Les représentants des principaux prétendants à la présidentielle ont débattu mercredi des voies et moyens de mieux lutter contre les attentats.

A l'occasion de l'élection présidentielle, le Centre d'analyse du terrorisme (CAT), think tank spécialisé sur le terrorisme, a organisé mercredi une table ronde sur le thème du terrorisme avec les représentants des candidats : François Pirenne (pour Jean-Luc Mélenchon), le député socialiste Dominique Raimbourg (Benoît Hamon), Jérôme Rivière (Marine Le Pen), Eric Ciotti (François Fillon) et Christophe Castaner (Emmanuel Macron).

Erreurs factuelles, imprécisions, poncifs mais aussi réelles divergences de vues... Le débat des représentants des candidats à la présidentielle sur les réponses à apporter au terrorisme a été très animé. En prélude, le Centre d'analyse du terrorisme (CAT) a rendu public une étude sur le sujet. Selon le think tank, 38 attentats, 9 tentatives et 92 projets visant l'Occident (Europe, Amérique du Nord, Australie) ont pu être reliés au contexte syro-irakien entre 2013 et 2016. « La France est le pays le plus visé par le terrorisme islamiste devant les États-Unis, l'Allemagne, l'Australie et le Royaume-Uni », note ce document.

Il était donc temps que ce thème, absent de la campagne, soit débattu. Le socialiste Christophe Castaner a ouvert le bal. Son candidat, Emmanuel Macron, souhaite agir à un triple niveau avec le renforcement de la coordination du renseignement à l'Élysée. « Il existe une fragilité dans la remontée de l'information, explique-t-il. Il faut mettre en place une task force à la présidence d'une dizaine de personnes pour faire la synthèse et croiser les informations, 24 heures sur 24 ». Il prône aussi la création de centres d'accueil fermés pour les revenants du djihad sans en dire plus sur les modalités les critères de placement, les intervenants dans les centres d'accueil (psychologues, aumôniers ?), et la mise en place d'un conseil de sécurité européen pour une meilleure coopération entre États membres. Il admet encore les faillites de l'espace Schengen qui doit être revu tout en expliquant que la gestion des frontières ne règle pas les problèmes de terrorisme.

Chez Eric Ciotti, soutien de François Fillon, la priorité doit être accordée à la DGSI (sécurité intérieure) pour coordonner la lutte. Souhaitant poursuivre dans la voie des réformes initiées sous Nicolas Sarkozy (fusion DST-RG), le député Les Républicains souhaite renforcer la DGSI, y rattacher les autres structures comme le SCRT (renseignement territorial), la SDAO (renseignement de la gendarmerie) et la DRPP (renseignement de la préfecture de police de Paris). Il souhaite en faire une agence « aussi forte » que la DGSE et dotée de gros moyens techniques. Selon lui, le rôle des polices municipales et du renseignement territorial, parent pauvre, doit aussi être renforcé. « Il faut réarmer l'État, a-t-il soutenu. Le budget régalien (Défense, Intérieur, Affaires étrangères, Justice) est passé de 6,5 % du PIB sous de Gaulle à 3 % sous Hollande ».

Désenclaver le renseignement. Pour François Pirenne, représentant de Jean-Luc Mélenchon, il est plutôt temps de faire une pause budgétaire et de digérer les augmentations accordées à la lutte antiterroriste à la suite des attentats de 2015. « Il faut désenclaver le renseignement », propose-t-il. Parmi les solutions, la création d'un poste de coordinateur du renseignement dépendant du Premier ministre en lieu et place de la Présidence. Sa mission, à peu près la même que le conseil national du renseignement (CNR, rattaché à l'Élysée), à savoir éviter les doublons, améliorer la symbiose entre services. Le membre de La France insoumise s'est attiré les foudres des responsables associatifs en expliquant que « la victime n'est pas le moteur de l'action publique en matière de lutte contre le terrorisme, mais l'État ». Il a aussi plaidé pour la mise en place d'une commission d'évaluation de la radicalisation et pour une révolution copernicienne du langage afin de ne plus parler de « djihad », « d'islam », de « salafisme » quand on évoque des actes terroristes. Les représentants d'En Marche et du PS le rejoignent dans une volonté de pas stigmatiser les musulmans, cible électorale, quand Eric Ciotti explique que ne pas nommer les terroristes islamistes, c'est déjà perdre la bataille.

Soutien de Marine Le Pen, Jérôme Rivière déplore aussi le monde « des bisounours » présenté par son adversaire mélanchoniste et s'inscrit dans la droite ligne souverainiste. Il plaide pour un renforcement de l'arsenal préventif

(emprisonnement des personnes fiché S, expulsion...), des effectifs de police et de gendarmerie (+ 12 500 postes, 15 000 en fait dans le programme de la candidate) ainsi que des douanes (+ 6 000 agents). Au Front national, la lutte dépend aussi du rétablissement des frontières, de la sortie de l'Otan et l'Union européenne.

Ancien député des Alpes-Maritimes de l'UMP avant qu'Eric Ciotti récupère sa circonscription en 2008, Jérôme Rivière semble nostalgique des années Chirac quand ce dernier avait rétabli les frontières et les visas en 1986, après les attentats de Paris. Il a aussi réglé ses comptes avec le sarkozysme en fustigeant l'aventure libyenne, qui implique «un engagement des militaires français au Sahel pour encore 10 ans au minimum». Il soutient enfin la création d'un centre de renseignement pénitentiaire, recréé en janvier 2017 par une loi.

Représentant de Benoît Hamon, Dominique Raimbourg souhaite aussi renforcer le renseignement pénitentiaire, développer le renseignement territorial, ouvrir les échanges avec le monde de la recherche, créer des plateformes de signalement de la radicalisation pour les familles et les proches. « Il faut structurer l'islam de France en essayant de le détacher des influences étrangères », ajoute-t-il tout en réclamant de mieux suivre la santé mentale de certains profils passés par les hôpitaux psychiatriques. Il demande aussi la création d'une agence européenne du renseignement sur le mode d'Europol et de mieux réglementer la circulation des armes, se trompant au passage sur l'interpellation de Medhi Nemmouche, soupçonné d'être l'auteur de l'attaque du Musée juif de Bruxelles.

MEDIAPART, Matthieu Suc, 17 avril 2017



MEDIAPART

Alors que la France a connu une vague d'attentats qui a fait 238 morts en deux ans, la lutte contre le terrorisme fait figure de parent pauvre de la campagne présidentielle. Les candidats rivalisent en erreurs factuelles et propositions déjà mises en œuvre.

« Pourquoi moi ? »

Lors du premier débat télévisé, qui avait réuni les cinq « principaux » candidats sur TF1, le 20 mars, Jean-Luc Mélenchon, qui venait, l'émission durant, de voler la vedette aux autres, ne se précipitait pas pour prendre la parole en premier, alors qu'était abordé le thème de la lutte contre le terrorisme.

À la décharge du candidat de la France insoumise, il faut reconnaître que les autres candidats ne se bousculaient pas non plus pour exposer leurs idées en la matière. Mediapart a lu les programmes, regardé les deux débats télévisés et assisté à la table ronde organisée avec les « spécialistes » des principaux candidats par le Centre d'analyse du terrorisme (CAT). Ce, dans l'espoir de mieux appréhender la profondeur des programmes proposés par les uns et les autres.

En vain.

On pouvait imaginer qu'après une vague d'attentats qui, comme le souligne régulièrement la secrétaire d'État chargée de l'aide aux victimes, Juliette Méadel, a fait plus de morts depuis deux ans qu'entre 1945 et 2015, la question terroriste allait s'incruster, quitte à hystériser la campagne. On s'est trompé. L'actualité tragique à Berlin, Londres, Saint-Petersbourg et Stockholm rappelle pourtant que la menace est pérenne. Seulement voilà, d'incontestables progrès des services de renseignement et les difficultés accrues rencontrées par les terroristes dans leurs opérations se traduisent par une réalité statistique : depuis neuf mois, la France n'a pas eu un mort à déplorer sur son sol. Aussi, peu à peu, un sentiment de sécurité s'installe et la question de la lutte antiterroriste recule dans la liste des préoccupations politiques, reléguée en deuxième partie de soirée lors des deux grands débats. Et, à les entendre, à les lire sur ce thème, tous les candidats ont fait l'impasse.

C'était d'autant plus flagrant le 29 mars, lors de la table ronde du CAT, qui se déroulait dans un cadre intimiste, où les supposés spécialistes de la question des cinq principaux candidats bénéficiaient de deux heures pour dissenter. Ce contexte apaisé et discret ne les a pas empêchés de multiplier les uns et les autres les erreurs factuelles. Certains s'emmêlant les pinceaux entre les services de renseignement et de police judiciaire français, d'autres confondant les identités, les nationalités ou les parcours des principaux djihadistes, la palme revenant en la matière à « l'expert » du Front national, Jérôme Rivière, ex-député UMP rallié à Marine Le Pen, qui trouve le moyen de situer en 2002 les attentats du 11-Septembre...

Pour le reste, le représentant du FN s'est contenté de critiquer ce qui avait déjà été fait, sans jamais rien proposer. En tout cas, sans entrer dans le détail des mesures de sa candidate. Mediapart a déjà décrypté les cinq mesures de Marine Le Pen pour « éradiquer le terrorisme et briser les réseaux fondamentalistes islamistes » (à lire ici), des mesures jugées contre-productives par ceux qui travaillent à éviter les prochains attentats et que la candidate se garde bien de développer lors de ses interventions, se contentant de marteler toujours le même argument, à savoir la fermeture de

nos frontières, supposée ramener la sécurité. Elle oublie qu'en matière de terrorisme islamique, l'ennemi vient surtout de l'intérieur.

Le débat du CAT a été également marqué par les interventions lunaires du représentant de la France insoumise, François Pirenne, un pseudo, l'homme étant, selon ses propres mots, un membre des services de renseignement toujours en activité. Mais l'anonymat qu'il requiert est tout relatif, puisque la réunion était filmée... « Nous proposons avec Jean-Luc Mélenchon une révolution copernicienne du langage, annonce-t-il d'emblée. Nous sommes pour qu'on refuse désormais d'employer des termes à connotation religieuse pour parler de terrorisme. Il faut arrêter de parler de djihad et d'islamisme, de salafisme et de guerre. Ce n'est sûrement pas une guerre. Nous sommes dans une société où beaucoup de groupes humains se radicalisent. Il est inutile d'en stigmatiser un en particulier. »

La volonté de ne pas stigmatiser une population et/ou une religion, victime(s) de trop nombreux raccourcis populistes, est louable et même nécessaire ; nier toute motivation politique et religieuse aux auteurs d'attentats commandités par l'État islamique est pour le moins une pensée iconoclaste et non majoritaire au sein des services de renseignement, comme chez les chercheurs les plus sérieux sur la question. Et que penser de la phrase éminemment maladroite prononcée par le même « Pirenne » pour justifier le programme de Jean-Luc Mélenchon : « Quelqu'un qui a 20 ans et qui ne se radicalise pas, c'est inquiétant » ?

De la même manière, son candidat, Jean-Luc Mélenchon, donne le sentiment de nier le problème en dénonçant les alliances américaines et françaises avec les pétromonarchies du Golfe, plutôt que de se pencher sur la question des terroristes eux-mêmes. C'est dommage car, pour le reste, son programme est le seul à surprendre avec des mesures iconoclastes. Il est le seul à préconiser une prédominance du judiciaire sur les forces de l'ordre, le seul à prôner une évaluation de l'existant, que ce soit à propos des lois antiterroristes sécuritaires – « Vingt ont déjà été votées depuis 2001, a rappelé Pirenne. Il est temps de les digérer » – ou des missions de « déradicalisation », qui pourraient être suivies, propose-t-il, par la Cour des comptes.

Le patron du RAID envisagé comme un placebo

Sur le fond, il y a bien sûr quelques divergences entre les candidats. Ainsi, François Fillon prône le renforcement de la DGSI, qui concentrerait l'ensemble des services de renseignement de la place Beauvau, là où Benoît Hamon insiste sur la pluralité des services. Mais, pour l'essentiel, les candidats proposent des mesures... déjà appliquées. Ainsi François Fillon, comme Marine Le Pen, insiste-t-il sur la « fermeture des lieux de culte lorsque leur activité est de nature à porter une atteinte grave à l'ordre public et à la sécurité intérieure », oubliant que depuis novembre 2015, selon le ministère de l'intérieur, 21 mosquées et lieux de culte musulmans ont déjà été fermés. François Fillon inscrit dans son programme sa volonté de « mettre en place sans délai l'accès au fichier passager PNR », qui est... déjà en cours d'instauration.

Emmanuel Macron met en avant « un état-major permanent des opérations de sécurité intérieure, de renseignement et de lutte contre le terrorisme » rattaché à la présidence de la République. En soi, pas forcément une mauvaise idée, si ce n'est que de telles structures existent déjà auprès du premier du ministre et du ministre de l'intérieur (qui en a même deux) et que le tout ne fonctionne pas dans une suprême harmonie.

Tous les candidats soulignent leur volonté de renforcer le renseignement territorial, héritier des défunts Renseignements généraux et censé détecter les signaux faibles de radicalisation. Là encore, une mesure qui ne mange pas de pain. Depuis les attentats de 2015, l'État a livré un effort significatif pour reconstituer un renseignement territorial digne de ce nom. Si beaucoup reste à faire en la matière, c'est en cours.

À l'issue de la table ronde du CAT, le journaliste de France 24, spécialiste reconnu des mouvements djihadistes, Wassim Nasr, a posé une question résumant le sentiment de beaucoup des auditeurs : « Vous tous ne parlez que de mesures en réaction à des événements passés, mais la menace évolue, mute. Quelle est la vision stratégique des candidats, leur réflexion sur ces nouvelles formes de menace ? »

Une question qui restera sans réponse, Christophe Castaner, député des Alpes-de-Haute-Provence et porte-parole d'Emmanuel Macron, s'avouant « pas assez compétent », les autres n'ayant rien de mieux à dire. Deux semaines plus tard, Emmanuel Macron croit avoir trouvé la parade. Invité jeudi 6 avril de « L'Émission politique » sur France 2, le candidat d'En Marche exultait en présentant, parmi les premiers candidats investis par son mouvement aux élections législatives, Jean-Michel Fauvergue, celui qui était encore il y a un mois le patron du RAID. « S'il est député demain, il n'aura rien à envier à Éric Ciotti [le monsieur sécurité de François Fillon] pour vous parler des questions de sécurité, rien du tout ! », lance Emmanuel Macron en pointant du doigt Jean-Michel Fauvergue, présent sur le plateau de France 2.

Le choix de l'ex-patron du RAID incarne la volonté du candidat favori des sondages de substituer à une classe politique vieillissante et installée dans ses prérogatives des sachants issus de la société civile ou de la fonction publique. Et qui de mieux pour lutter contre le terrorisme que celui qui a conduit la libération des otages de l'Hyper Cacher et l'assaut de Saint-Denis, au terme duquel Abdelhamid Abaaoud, le coordinateur des attentats du 13-Novembre, a été éliminé ?

En théorie, imparable. Sauf que cette recrue illustre le manque de culture du candidat d'En Marche sur ces questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme. D'abord parce que le RAID est certes une unité d'élite de la police, au nom prestigieux et connu de tous, mais qu'il est chargé des interventions les plus délicates. Ses hommes sont en pointe pour neutraliser des criminels, mais ils n'interviennent qu'en bout de chaîne policière, ils n'enquêtent pas, ne connaissent rien ou presque sur leurs « clients ». En l'espèce, le savoir de Jean-Michel Fauvergue est peut-être moindre que celui d'un Éric Ciotti, lequel, quoi qu'on puisse en penser par ailleurs, a présidé une commission d'enquête parlementaire sur le phénomène djihadiste.

Enfin et surtout, Jean-Michel Fauvergue a un passé et un passif. S'il a été débarqué il y a quelques semaines de la tête du RAID par le directeur général de la police nationale, Jean-Marc Falcone, pour devenir « chargé de mission » (synonyme de mise au placard place Beauvau), c'est parce qu'il irritait celui-ci au plus haut point et qu'il avait pris sa part dans la guerre des polices agitant le RAID, la BRI et le GIGN (à lire ici). Mediapart avait raconté les dessous de l'assaut du RAID à Saint-Denis, comment Jean-Michel Fauvergue avait cherché à faire passer les erreurs des siens pour un succès, comment il avait menti sur l'origine de la mort de Diesel, le chien du RAID, comment ses subordonnées avaient limé le bouclier du service, à chaque fois pour masquer le fait que c'étaient ses propres hommes qui s'étaient tiré dessus et non les terroristes.

Surtout, Jean-Michel Fauvergue a signé un rapport dans lequel il présentait trois sans-papiers blessés par des snipers du RAID comme de dangereux terroristes (ici), un rapport qui, en d'autres circonstances moins tragiques, aurait pu être qualifié de faux en écriture publique et qui avait fortement énervé le parquet de Paris. Jean-Michel Fauvergue a ensuite fréquenté l'entourage du député LR Georges Fenech, le président de la commission d'enquête parlementaire consacrée aux attentats de 2015, qui l'épargnera dans ses questions comme dans ses conclusions.

Le cas de Jean-Michel Fauvergue n'est que le dernier exemple de la façon dont les candidats à la présidentielle envisagent la lutte antiterroriste dans leur campagne. À mille lieues des réflexions des patrons des services de renseignement ou de celles des associations de victimes d'attentats qui leur ont pourtant adressé une lettre ouverte pour leur faire part de leurs inquiétudes, ils la réduisent à un simple affichage.